

Compte rendu AG Ordinaire Comité Isère - 20 Juin 2025

Clubs présents :

US St-Egrève Handball (8 voix), Isle d'Abeau Sports Handball (7 voix), US Beaurepaire Handball (7 voix représenté par CS Bourgoin Jallieu), CS Bourgoin Jallieu HB (9 voix), Handball Chirens (4 voix), HBC Coublevie (4 voix représenté par HB Chirens), RC Domène (6 voix), AS Fontaine (6 voix), Meylan Handball (11 voix), HBC Pontois (5 voix), AC Seyssinet Handball (8 voix), AS Villefontaine (4 voix), US Vizille HB (6 voix), HB Pays de St Marcellin (6 voix), Hand Bièvre Terres Froides (7 voix), HBC Crolles (10 voix), CS Morestel (5 voix), HBC Theys (5 voix, représenté par HBC Pays d'Allevard), Grenoble SMH Métropole Isère (6 voix), HBC Pays d'Allevard (4 voix), HBC 4 Montagnes (2 voix), Saint Martin d'Uriage (5 voix), HBC Echirolles/Eybens (8 voix), Pays Voironnais (12 voix), Bièvre HB (6 voix)

Membres du Conseil d'Administration présents :

Mmes DAVID Marie Claude, DAVID Marjorie, FAVIER Laure, PERRAS-LAURENT Christine
MM ANDRE Michel, AUVERGNE Cyril, BURACCHINI Alexandre, GREGOIRE Baptiste,
PERRIN Patrice, SAGE Mathieu

Membre du Conseil d'Administration excusé :

Mme MONON Alexandra

Salariés présents :

DUBLANEAU Benoît, JOSSE Gautier

25 clubs présents sur 25. Le quorum est atteint avec 161 voix. Votants : 155 voix.
L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 18h35.

INTRODUCTION & RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Patrice Perrin)

Introduction et Accueil des clubs et des Représentants (Ligue, CDOS) par le Président.

- Denis SAMSON, Représentant de la Ligue AURA (Vice-Président en charge du Service Performance Sociale)
- Christian NIER, représentant du CDOS

Les deux représentants prennent brièvement la parole pour se présenter et remercier le comité pour son invitation.

Le Président reprend la parole pour remercier les CTF (Benoît Dublaneau & Gautier Josse), ainsi que les clubs du Pays Voironnais et HBC2E pour leurs montées respectives de leurs effectifs Seniors.

Le Comité Isère, composé de 25 clubs, compte cette saison près de 6700 licenciés et 700 bénévoles. Le Président adresse ainsi non seulement ses remerciements aux clubs présents pour ce dynamisme, mais aussi à tous leurs bénévoles, malgré un contexte difficile pour le bénévolat, insistant sur le fait que les bénévoles sont primordiaux pour la réussite des saisons.

De même le Président insiste sur l'importance de laisser cochée la case d'assurance pour les licences la saison prochaine, de par la complexité de certains dossiers de joueurs/joueuses non assuré(e)s cette saison, dont un décès.

Un débat fructueux entre différents Clubs, le Comité et Denis (Ligue) a lieu sur ce sujet, notamment sur l'impossibilité des clubs à modifier la licence.

Le Président met au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale du mois de Juin 2024.

⇒ *Le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

⇒ *Le rapport moral de la saison 2024-2025 est ensuite mis au vote et adopté à l'unanimité.*

RAPPORT COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS - COC (Marjorie David).

Le rapport (rendu disponible par email destiné à chaque club au préalable) est partagé et synthétisé par Marjorie.

- Championnats -9 et -11, insistant notamment sur les poules de proximité et le manque d'effectifs féminins.
- Les deux niveaux de Coupe Jacques Battu, contraints par le calendrier des compétitions. Il est précisé que l'organisation de ces deux niveaux de coupe réclame un grand investissement et travail pour l'organisation (arbitrage, préparation, plateaux de compétition, staff comité et clubs recevant les tours...). L'arbitrage ressort comme un point critique et difficile à gérer (désignations, mais aussi les difficultés pour les clubs de présenter des arbitres pour les tours préalables aux demi-finales). Une réflexion est initiée quant au processus à suivre pour l'arbitrage des Coupes.

Le Président confirme l'approche de Marjorie quant à solliciter les clubs pour avoir des idées complémentaires pour la saison prochaine, tout en insistant sur sa satisfaction de voir des équipes de différents niveaux pouvoir accéder à plus de tours de Coupe et les finales.

⇒ Le rapport de la COC est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

RAPPORT COMMISSION TECHNIQUE **(Benoît Dublaneau & Gautier Josse)**

Le rapport (rendu disponible par email destiné à chaque club au préalable) est partagé et synthétisé par Benoît.

Les principaux points abordés sont :

- Les Mercredis de l'Avenir : service au club, pour répondre à un besoin structure exprimé. Forte adaptabilité de l'équipe technique sur le sujet demandé par la structure d'accueil.
- Séminaire Technique, proposé à tous les encadrants des clubs du comité. Temps d'échange riche pour lequel plus de promotion sera encore faite.

L'idée est émise par un club d'initier une visio en début de saison annonçant dans les grandes lignes toutes les actions planifiées sur la saison (avec possiblement les dates ou du moins les périodes visées) afin d'aider les structures à s'organiser, en dehors des dates communiquées par email et réseaux sociaux au fil de la saison.

- Plan de Performance Fédérale (PPF)
 - o Sélection 2011F et Détections 2012-2013F
 - o Sélection 2011G et Détections 2012-2013G

Gautier & Benoît détaillent l'approche confirmée de détection sur deux années d'âge, se conformant ainsi la demande fédérale de tendre vers la détection sur la totalité des joueurs et joueuses sur chaque année d'âge.

Il est aussi annoncé aux clubs qu'un document synthétique présentant les grandes lignes du PPF (objectifs, critères, déroulement...) sera remis aux structures pour partage auprès des encadrants -13 et -15.

- Formation (nouveaux parcours « Débuter dans l'entraînement » & « Encadrer des Jeunes et Adultes »).
 - o Détail de la refonte des parcours selon les directives de la Fédération
 - o Facilités amplifiées pour ne pas trop alourdir la charge des bénévoles en formation (utilisation visio/formation à distance, démarrage anticipé de la formation avant début des compétitions...)
 - o Fonctionnement avec Savoie et Haute-Savoie sur ces formations.
 - o Il est rappelé que les formations n'ont plus de certification à l'issue (demande fédérale).

- Projets Divers (1^{er} de Cordée et Projets Scolaires comme par exemple la réflexion pour la création de la section au Collège à Beaurepaire).

Les CTF remercient les clubs pour leur investissement dans les projets techniques, notamment par la mise à disposition des gymnases.

⇒ *Le rapport de la Commission Technique est soumis au vote et adopté à l'unanimité.*

RAPPORT COMMISSION ARBITRAGE (Cyril Auvergne)

Le rapport (rendu disponible par email destiné à chaque club au préalable) est partagé et synthétisé par Cyril.

La réduction du budget Ligue de la CTA (autour de 40%) est mise en avant car menant à moins d'heures de formation pour l'arbitrage sur le territoire. De ce fait, il n'y aura qu'une seule session JAJT3 sur la saison 2025 2026. Il est prévu cependant la mise en place des Assises de l'Arbitrage en début de saison (permettant notamment le recyclage des JAT3 et JAJT3, mais ouvertes aussi aux JAJ Club).

La nouvelle équipe à la Ligue et la nouvelle organisation de la CTA ont induit un retard dans la retombée de la politique d'arbitrage (incluant le maillage arbitral territorial) à déployer dans les territoires, incluant les formations dédiées adaptées. La saison prochaine, la structure se stabilisant, le Comité est en droit d'attendre une amélioration de la situation.

Pour pallier la diminution des moyens disponibles (financiers & humains), une réflexion sur la mutualisation des ressources est partagée afin de faciliter l'organisation de formations 'internes' clubs. Pouvant également faire appel alors aux ressources Comité.

En outre, Marie-Claude David intervient aussi pour demander aux clubs d'accompagner, et faire travailler les binômes JAJ T3 (sans les séparer) dans leurs clubs pour préparer au mieux les arbitrages à l'extérieur qui viendront ensuite.

⇒ *Le rapport de la Commission Arbitrage (ETA) est soumis au vote et adopté à l'unanimité.*

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER **(Antoine SIRAND, Cabinet Comptable BBM)**

Activité stable (autour de 170kEuros), des charges en légère augmentation (de 91 à 96kEuros, notamment lié à des impondérables).

Le département a demandé à toutes les associations (dont le Comité) de quitter les locaux à la Maison des Sports à Eybens sous 3 mois, pour engagement de 2 ans de travaux sur le bâti.

Le Comité a donc dû mettre en place dans les plus brefs délais le déménagement, la résiliation soudaine des contrats multi annuels, la location d'un nouveau local à la Ligue AURA à Montbonnot, ainsi qu'un box pour stocker toutes les archives du Comité.

Un résultat net d'exploitation négatif de près de 10970 Euros en est le reflet. Cette perte d'exercice induit une perte de trésorerie (autour de 7kEuros).

Le bilan (actifs et passifs) de l'Association Comité Isère Handball reste stable globalement, avec des fonds propres légèrement supérieurs à 140kEuros.

Une question est soulevée quant à la date de clôture des comptes & bilans, en année civile et non pas en saison sportive. Dans l'optique d'avoir une comptabilité représentative de la saison. Le Président précise que le Comité est aligné sur les tenues des comptes des instances (FFHB & Ligue), elles aussi en année civile.

⇒ Le rapport Financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le budget Prévisionnel est présenté et partagé avec les clubs, précisant une diminution attendue des produits liés aux subventions. De ce fait, certaines dépenses sont prévues réduites sur le budget à venir comparé à la saison passée.

TARIFS 2025 2026 **(Patrice Perrin)**

Le Comité propose une augmentation du tarif de 1 Euro de toutes les licences Compétitives et loisirs, hors Baby Hand et Dirigeant (pour laquelle le Comité confirme sa politique d'un tarif de 1 Euro).

Tous les autres tarifs restent identiques à la saison passée (engagements, mutations...).

⇒ Les tarifs 2025 2026 sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

PRESENTATION DU PROJET HAND ADAPTE (Michel André)

Le projet Handi Hand est présenté par Michel, dans le cadre des activités de promotion de cette pratique par le Comité. Cela s'appuie particulièrement sur le fait qu'à la connaissance du Comité, seuls 3 clubs parmi les 25 qui composent le Comité, proposent du Hand adapté.

En outre, il est précisé que le hand adapté ne se résume pas au Hand Fauteuil. Il s'agit donc ici au travers d'un tournoi dédié, de promouvoir, sensibiliser et établir aussi des contacts avec des entreprises intéressées (impact positif et bénéfique dans les entreprises impliquées au travers de leur politique RSE notamment).

La date de ce tournoi n'est pas encore définie, et sera précisée aux clubs dès que possible (préférentiellement sur un week-end).

Le Président remercie encore tous les dirigeants des clubs présents et les invite au pot qui clôture ainsi l'Assemblée Générale à 20 H 45.

Le Président



Patrice PERRIN

Le Secrétaire Général



Baptiste GREGOIRE